

## **LA DEMARCHE DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION CLERMONT / RIOM / VICHY**

---

### **DECLARATION D'INTENTION**

**Signature des présidents de Clermont Communauté, Riom Communauté et Vichy Val d'Allier**

#### **1 UN CONTEXTE FAVORABLE**

À l'horizon 2040, l'Auvergne compterait près de 1,5 millions d'habitants, soit une hausse de 8 % plaçant la région au 11e rang des régions les plus attractives, dans une croissance analogue à celle de l'Île de France mais bien inférieure aux régions du sud et de la façade atlantique.

Toutefois, l'analyse des migrations et de la différence entre naissances et décès montrent clairement que le dynamisme démographique futur de l'Auvergne dépend principalement de sa capacité à attirer de nouvelles populations, notamment les jeunes actifs.

Par son aptitude à retenir les jeunes Auvergnats, mais surtout à attirer fortement au-delà des frontières de nouveaux habitants, la plaque urbaine clermontoise, autour de Clermont-Ferrand, Riom, Vichy, Thiers et Issoire, est le véritable poumon démographique auvergnat.

Le dynamisme démographique constitue un moteur essentiel pour maintenir un bon niveau d'emploi nécessaire aux entreprises et un maillage de services et d'équipements indispensable au « bien vivre » de la population.

La plaque urbaine est d'ores et déjà une réalité quotidienne pour les habitants, les étudiants et les entrepreneurs qui y vivent et s'y déplacent. La complémentarité des territoires qui la composent et l'organisation nécessaire pour répondre de façon optimisée aux besoins de déplacement, d'habitat, de développement économique, culturel et universitaire justifient une coordination renforcée des politiques publiques.

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire confirme la plaque urbaine clermontoise dans sa fonction d'entraînement au service de tout le territoire et de ses habitants.

Répondre au défi démographique par le renforcement de la plaque urbaine clermontoise constitue donc une priorité pour les politiques publiques.

#### **2 DES AMBITIONS PARTAGEES**

Dans ce contexte, Nous, élus de Clermont Communauté, Riom Communauté et Vichy Val d'Allier, ambitionnons de consolider la plaque urbaine en tant que locomotive régionale et de l'inscrire dans le dynamisme de la métropole Lyonnaise. Nous souhaitons jouer collectif et développer des synergies entre acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels au sein de la plaque urbaine et avec les acteurs de Rhône-Alpes.

A l'image d'autres agglomérations nationales qui s'organisent en réseaux, nous voulons bâtir un projet de développement durable de la plaque urbaine qui permette d'améliorer son attractivité et son ouverture vers l'extérieur.

Dans cet esprit, nous nous sommes positionnés en faveur du projet LGV POCL formalisant ainsi notre ambition et notre détermination à développer notre territoire en synergie avec Rhône-Alpes.

### 3 QUATRE OBJECTIFS PRIORITAIRES

Pour répondre à cette ambition, nous fixons quatre objectifs :

#### **Objectif n°1 : travailler ensemble.**

Un partenariat solide est le gage de la réussite de cette initiative. Accompagner le renforcement de la plaque urbaine, c'est faire que le territoire se développe de façon cohérente et équilibrée. C'est pourquoi, nous initierons une démarche collective visant une meilleure attractivité de la plaque urbaine en associant tous les acteurs concernés.

#### **Objectif n°2 : proposer un développement harmonieux pour la plaque urbaine.**

Pour répondre au défi démographique, la plaque urbaine doit gagner en lisibilité à l'échelle nationale. Dans ce but, nous devons réaliser des projets ambitieux et concrets qui répondent au double enjeu de l'image du territoire et du cadre de vie des habitants.

- ➔ renforcer le rayonnement de la plaque urbaine en améliorant son ouverture vers l'extérieur et sa lisibilité à travers le développement d'activités économiques, culturelles et sportives de haut niveau ;
- ➔ conforter le « bien-être » et le « bien vivre ensemble » en facilitant la vie quotidienne des habitants grâce à l'organisation de pôles urbains équilibrés : logements diversifiés, déplacements aisés, emplois bien répartis, offre éducative, commerces et services présents, loisirs accessibles, environnement protégé....

A travers l'identification d'orientations stratégiques ciblées et des projets précis, notre projet de développement pour la plaque urbaine doit constituer un guide de référence pour notre action commune.

#### **Objectif n°3 : favoriser la solidarité territoriale.**

Les destins de nos territoires sont étroitement imbriqués. Il nous reviendra de réfléchir comment le renforcement de la plaque urbaine peut profiter à l'ensemble du territoire régional et comment l'implication publique peut contribuer à cette communauté d'intérêts.

Chacun doit y trouver avantage et y inscrire l'action de ses forces politiques, économiques et sociales.

#### **Objectif n°4 : favoriser la cohérence de l'action publique.**

Le projet de renforcement de la plaque urbaine doit proposer un cadre de référence pour l'action des structures intercommunales et des partenaires tels que le Conseil régional d'Auvergne, les Conseils généraux, les Pays, les villes et bien sûr l'Etat.

Il devra, en conséquence, permettre d'harmoniser les politiques particulières des différents acteurs et de mutualiser les moyens, enjeux particulièrement cruciaux dans un contexte de raréfaction de l'argent public.

#### 4 NOS ENGAGEMENTS

##### **Engagement n°1 : avancer Ensemble**

Nous nous reconnaissons dans les 4 objectifs précités et décidons d'accompagner le renforcement de la plaque urbaine.

##### **Engagement n°2 : construire avec pragmatisme**

Nous nous engageons à définir les axes stratégiques et les projets concrets pour la plaque urbaine afin qu'elle devienne une « métropole rayonnante connectée au réseau européen et locomotive pour l'Auvergne » et une « métropole attractive tournée vers le bien-être et le bien vivre ensemble ». Ces projets ont vocation à être contractualisés avec d'autres partenaires institutionnels (Etat, Conseil régional d'Auvergne, Conseils généraux).

##### **Engagement n°3 : organiser une gouvernance souple et ouverte**

Nous proposons d'élaborer le projet de renforcement de la plaque urbaine au sein d'un comité de pilotage restreint composé d'élus des 3 EPCI (Clermont Communauté, Riom Communauté et Vichy Val d'Allier). La présidence de ce groupe de pilotage sera « tournante ». Un représentant de chaque EPCI le présidera à tour de rôle pour une période de 1 an dans le cadre d'un programme défini collectivement.

Nous proposons également la création d'un comité de concertation composé des représentants du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puy-de-Dôme et du Conseil général de l'Allier. D'autres acteurs institutionnels pourront être associés, en fonction des thématiques examinées.

Nous souhaitons également associer les acteurs économiques, sociaux et culturels à l'élaboration du projet de renforcement de la plaque urbaine dans le cadre d'ateliers d'acteurs.

##### **Engagement n°4 : s'appuyer sur un outil technique et partagé**

L'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole est l'outil technique en charge de l'animation de la démarche et de l'élaboration des supports techniques. Un comité technique composé des techniciens des 3 EPCI des structures associées à la démarche préparera les projets soumis au comité de pilotage.

##### **Engagement n°5 : engager une mise en œuvre rapprochée**

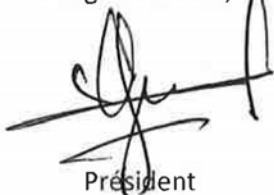
Nous nous engageons à organiser les premières assises de la plaque urbaine à l'automne 2012 et à concerter sur nos ambitions.

L'ensemble des acteurs sera convié aux assises de la plaque urbaine.

A cette occasion, les acteurs pourront s'engager aux côtés de Clermont Communauté, Riom Communauté et Vichy Val d'Allier sur les axes stratégiques prioritaires pour le renforcement de la plaque urbaine.

Fait à Riom, le 13 mars 2012

Serge GODARD,



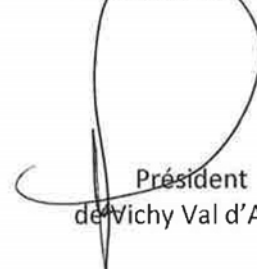
Président  
de Clermont Communauté

Pascal FAUCHEUX,



Président  
de Riom Communauté

Jean-Michel GUERRE,



Président  
de Vichy Val d'Allier